



L'Officiel

du Diocèse de Bourges

mars 2019



Après la rencontre pour la protection des mineurs dans l'Église qui s'est tenue à Rome du 21 au 24 février 2019, Mgr Pontier, président de la Conférence des évêques de France s'est exprimé à ce sujet et invite l'Église de France à continuer son travail et appliquer les mesures.

(page 5)

L'édito

Comment entrer en Carême ?

+ Jean Pateau
Père Abbé de l'abbaye de Fontgombault

En se consolant des excès du Mardi-gras ? En bondissant devant le calendrier portant l'inscription "Mercredi des Cendres" ? Enfin dans la surprise de la couleur violette des vêtements liturgiques ?

Entrer en Carême, c'est déjà se tourner vers Pâques, comprendre que commence une gestation, la préparation d'une renaissance que le Christ apportera à travers son triomphe sur la mort, dans sa résurrection.

Bien entrer en Carême, c'est se demander : où en est ma relation au Christ, la fidélité à mon baptême ? Pourrions-nous souscrire aux paroles de saint Paul aux Philippiens : « *Vivre, pour moi, c'est le Christ* » ?

Si vraiment nous voulons que sa Pâque soit toujours plus notre Pâque, alors, que notre vie s'alimente à sa vie. L'Église, pendant le Carême, propose à cette fin trois moyens : la prière, l'aumône et le jeûne.

La prière au sens large : c'est apprendre le Christ dans la lecture quotidienne de l'Évangile, se nourrir de sa présence dans la participation plus fréquente à l'Eucharistie et au sacrement de Réconciliation, contempler le Seigneur et se laisser regarder par lui dans le dialogue secret du cœur.

L'aumône invite au partage fraternel. Aumône aux pauvres, aumône dans l'offrande de son temps aux œuvres de charité, à la paroisse ; aumône du sourire dans un monde si triste.

Le jeûne, dans le renoncement qu'il implique, rappelle à l'homme qu'il ne vit pas seulement des biens de la terre, qu'il n'est pas seul sur terre, mais qu'il a le devoir de rendre grâce pour les dons divins de la nature et de ne pas les gaspiller.

Entrer en carême, c'est accueillir une petite graine de grâce, la nourrir en son cœur, afin qu'elle fleurisse au matin de Pâques.



Carême à Vierzon – 2

Les agendas – 3

Déclaration de Mgr Pontier – 5

C'est officiel – 6

Au Souffle de l'Esprit

la petite voix qui murmure



Spectacle le 9 mars à Vierzon et le 23 à Sancerre

CARÊME DANS LE DOYENNÉ DE VIERZON

Pour un carême d'amour,
avec le souffle de l'Esprit,
devenons des semeurs de
solidarité

Notre carême ne peut pas se vivre à l'écart des événements, tumultes, aspirations justifiées ou non de notre nation et des autres peuples de la terre. Devant toutes les faims exprimées dans ces mouvements, débats, conflits sociaux et défis planétaires, le CCFD nous entraîne dans un carême de conversion, pour agir personnellement et avec les autres avec plus d'amour et de justice, pour humaniser et nous humaniser avec la grâce, le travail de Dieu.

Pour « réformer notre cœur », nous commencerons mercredi 6 mars, après avoir participé à la plantation d'arbres au parc de la Noue, par recevoir à 18 h 30 deux symboles : les cendres et une graine et deux outils : les guides (dont nous suivrons les étapes chaque dimanche) et enveloppes du CCFD.

Le premier dimanche de carême, les catéchumènes, dont une lycéenne, vont vivre l'appel décisif au baptême. Dès la veille, grâce à l'initiative de la fraternité Ste Perpétue, des jeunes de Clermont-Ferrand, nous donnerons le « la » et le « tempo » avec leur comédie musicale « *Au souffle de l'Esprit* » dont ils sont les acteurs. Oui, avec eux, nous irons au désert, conduit par l'Esprit pour prier, guérir, renaître, croître, agir... et fêter notre Pâques et même notre Pentecôte, car si le temps du carême dure 5 semaines, le temps pascal, se déploiera sur 7, chiffre du divin, de l'éternité.

Dans tous les groupes existants de la paroisse, ou constitués pour la circonstance, sera organisé une rencontre de carême à partir du projet missionnaire de doyenné « *avance au large* ». Le premier temps du

partage permettra de noter comme une action de grâce ce qui bouge, germe, dans la vie de nos communautés, se réalise de ce projet. Puis une orientation sera retenue avec les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre. On terminera en confiant cette graine et sa germination au Seigneur.

Nous viendrons aussi, de tout le doyenné, petits ou grands, jeunes ou moins jeunes, un moment à notre convenance à l'église Notre Dame, lors de la journée du pardon le samedi 30 mars, pour que la nuit dans nos vies ne condamne pas germination et développement de la vie divine.

Avec le CCFD et les mouvements qui le composent, la pastorale des migrants et la municipalité, nous étudions la possibilité de lancer un Jardin Solidaire Bio dans l'ancien cimetière côté sud de l'église Notre Dame. Des migrants ou des personnes sans activités sont intéressés. Après Pâques, dans ce jardin, déjà un peu de la "résurrection", des graines jetées en terre pourraient germer... et porter du fruit (Jn 12, 24).

Mais déjà, celles que nous sèmerons dimanches après dimanches constitueront notre décor du temps pascal.

D'autres rencontres, nous serons offertes par le CCFD, d'autres groupes ou le diocèse jusqu'à l'aurore pascale afin d'accueillir la puissance de l'Amour et que germe du neuf en nous et ce monde !

Père Olivier Crestois



Scèn'Épi

Le spectacle Scénique réalisé par des jeunes se produira à Vierzon dans le cadre du pèlerinage des 9 et 10 mars. C'est un spectacle vivant renommé à ne pas rater !

- ▶ Le 9 à l'église Notre-Dame de Vierzon à 20 h 30
- ▶ Le 23 à l'église Notre-Dame de Sancerre à 20 h 45

Sur l'agenda du diocèse



Messe des artistes du Vœu de Willette

La tradition de la messe des artistes, dite messe du Vœu de Willette, va reprendre le mercredi des Cendres. Léon Willette caricaturiste et peintre parisien (1857-1926), suite

à une conversion, avait écrit en 1914 une prière pour la bonne mort des artistes et demandé à ce qu'une messe soit célébrée pour eux chaque année au début du carême. Le Cardinal Joseph Lefebvre avait institué cette messe en 1966 à St-Bonnet, église où est inhumé le peintre Jean Boucher. Cette célébration maintenue à Paris depuis sa création en l'église St-Germain l'Auxerrois, va reprendre à Bourges sous l'impulsion du Père Stéphane Quessard curé de la paroisse St-Guillaume. Elle sera chantée cette année par les Chœurs de Bourges sous la direction de Catherine Thérode-Laurent et accompagnée à l'orgue par Augustin Belliot.

- ▶ Le 6 mars à 18 h 30 en l'église St-Bonnet de Bourges, sous la présidence de Mgr Beau.

PÈLERINAGE SAINT-JOSEPH DES PÈRES DE FAMILLE DU BERRY 2019

14^{ème} édition



Du samedi 16 au dimanche 17 mars

depuis Bourges (10h) ou Plaimpied (13h)



à Châteauneuf sur Cher (13h)

Inscription par courriel à : ppf.berry@gmail.com
ou contactez : Marc Bouchez 02 48 60 77 26
Brice Villecourt 06 33 47 73 96

Page Facebook : Pèlerinage des pères de famille en Berry

Pèlerinage Saint-Joseph des pères de famille

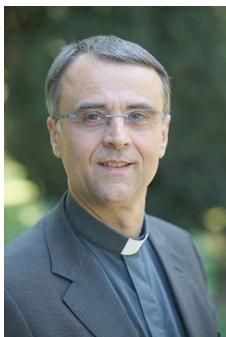
Pères : besoin de faire une pause ?... de méditer ? de redécouvrir notre rôle de père ?... de prier ?... de marcher dans la campagne ?... de rencontrer ?... d'échanger ?...

- ▶ Du 16 au 17 depuis Bourges ou Plaimpied à Châteauneuf/Cher

mars

- 5 Célébration et rencontre avec le chapitre cathédral
- 6 Messe des Cendres à Saint-Bonnet à 18h30
- 7 Visite du doyenné Forêt-Champagne à Saint-Martin-d'Auxigny
- 8 Conseil épiscopal
- 9 Visite des paroisses de Châteauroux
- 10 Appel décisif à Châteauroux, messe à 11h à Notre-Dame
- 11 Rencontre avec les équipes des Entrepreneurs et Dirigeants chrétiens
- 14 Conseil diocésain pour les Affaires économiques
- 15 Conseil épiscopal - Remise des insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite à l'archevêché
- 16 Rencontre avec la "Formation des Acteurs Pastoraux" à Issoudun
Rencontre avec les mouvements et associations de fidèles à Issoudun
Enseignement lors du pèlerinage des Pères de famille, en soirée
- 17 Messe du Pèlerinage des Pères de famille à Châteauneuf/Cher à 11h30
- 19 Présentation du Denier de l'Église à Issoudun
- 20 Conférence de Mgr Philippe Bordeyne à Châteauroux, à 20h
- 21 Journée de formation des prêtres et diacres du diocèse - Conférence de Mgr Philippe Bordeyne à Sainte-Marie de Bourges, à 20h30
- 22 Conseil épiscopal
- 23 Visite des marais de Bourges
- 24 Pèlerinage des catéchètes à Évry
- 25 Messe de Sainte-Jeanne de France à 10h avec les Annonciades à la chapelle Ste-Jeanne, à Bourges
- 28 Conférence à la journée du Service des malades sur la dimension chrétienne de la souffrance
- 29 Conseil épiscopal
- 30 Rencontre du doyenné de Bourges
Messe du doyenné à 18h, à l'église du Sacré-Cœur de Bourges
- 31 Avec les équipes Notre-Dame à Issoudun

Sur l'agenda de Mgr Beau



Conférence :
Le Pape François et les synodes : un nouvel élan pour la mission

Monseigneur Philippe Bordeyne, Recteur de l'Institut Catholique de Paris, a été nommé expert théologien

pour le Synode des évêques sur la mission de la famille dans l'Église et dans le monde, ainsi que pour le Synode des évêques sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel.

Il s'appuiera sur cette expérience pour évoquer la synodalité missionnaire. Des éclairages précieux au moment où bien des questions surgissent quant à l'exercice du pouvoir dans l'Église...

« Dans cette Église, comme dans une pyramide renversée, le sommet se trouve sous la base. C'est pourquoi, ceux qui exercent l'autorité s'appellent "ministres", parce que, selon la signification originelle du mot, ils sont les plus petits entre tous. »
(Commémoration du 50^e anniversaire de l'institution du synode des évêques, 17 Octobre 2015)

- ▶ Le 20 salle Régina (33 route d'Issoudun) à Déols à 20 h 30
- ▶ Le 21 à l'Institut d'enseignement supérieur Sainte-Marie (rue Jean Baffier) à Bourges à 20 h 30

Passion selon St-Jean de Johann Sebastian Bach

Ensemble Consonance, Chœur Omnes Voces - direction François Bazola
Schola de la cathédrale de Bourges - direction Cédric Clément

- ▶ Le 29 à la cathédrale de Bourges à 20 h

Découvrir Alpha couple

Soirée de clôture et de découverte du Parcours Alpha : "Un couple, ça se construit !"
Quels sont les secrets des relations qui durent ?
Comment construire durablement son couple ?

- ▶ Le 30 à la Maison diocésaine de Bourges à 20 h - 02 48 64 11 93
www.diocese-bourges.org/agenda

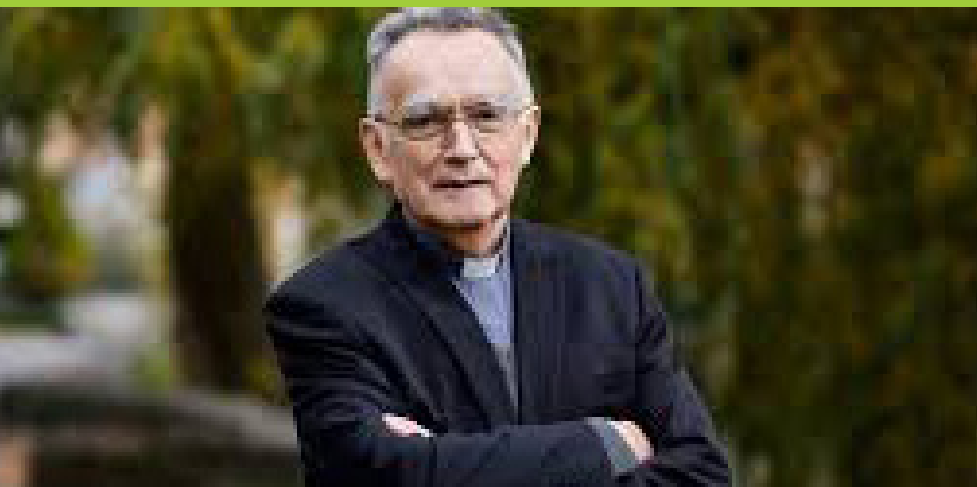


Récollecion

Pour l'entrée dans la semaine sainte, Mgr Jérôme Beau animera une récollecion pour les jeunes de 18-35 ans sur le thème « Avec Marie, Semeurs d'Espérance, entrons dans la semaine sainte »

- ▶ Le 13 avril (9-19 h) chez les Sœurs du Sacerdoce Royal au lieudit du « le gardon frit, 15 – 36180 HEUGNES » à côté de Pellevoisin

Inscriptions et renseignements à :
sacerdoce.royal.marie@diocese-bourges.org



Mgr Georges Pontier, Archevêque de Marseille, Président de la Conférence des évêques de France

Après la rencontre pour la protection des mineurs dans l'Église, continuer notre travail et appliquer les mesures

Alors que vient de s'achever la "rencontre pour la protection des mineurs dans l'Église" qui a réuni du 21 au 24 février 2019 les représentants de l'Église catholique dans le monde, je tiens tout d'abord à remercier notre Pape François de cette initiative inédite. Depuis plusieurs années maintenant, le successeur de Pierre montre sa détermination dans la lutte contre les abus sexuels dans l'Église. La convocation à cette rencontre qui nous était faite, à nous, évêques, présidents de conférence épiscopale, est un signe de plus de sa volonté que l'Église catholique, à tous niveaux, prenne la mesure de la gravité de la crise qu'elle traverse et engage les moyens indispensables à la lutte contre les abus sexuels. Le travail et les échanges sur notre responsabilité épiscopale propre et sur la coresponsabilité, sur le rôle de la collégialité, sur la nécessaire transparence, sur la responsabilisation de tous, a notamment permis de nous rappeler notre juste rôle d'évêque dans cette lutte contre les abus sexuels.

L'appel du Pape à être concret résonne tout particulièrement pour nous tous : « Le saint Peuple de Dieu nous regarde et attend de nous, non pas de simples et faciles condamnations, mais des mesures concrètes et efficaces à préconiser. Il faut être concret. »

Ces trois jours de travail dense ont été à la fois riches d'enseignements pratiques, d'invitations à progresser, d'échanges entre nous, de communion dans notre foi, mais aussi pleins de tristesse, de honte, d'émotion et de souffrance lorsque les témoignages de personnes victimes venaient ponctuer nos travaux.

La primauté de la parole des personnes victimes dans la prise en compte du drame des abus sexuels dans l'Église

est sans doute le premier message de ce sommet. Toute notre Église, depuis nos paroisses jusqu'au Vatican, doit comprendre que la souffrance vécue et exprimée par les personnes victimes est fondatrice de notre action pour aujourd'hui et pour demain. Écouter ces personnes mais aussi les accompagner dans leur douloureux chemin de vie est le premier devoir de l'Église. Mais ce n'est aussi qu'avec elles que nous pourrions travailler pour que l'Église devienne véritablement une « maison sûre ».

Pour que l'Église devienne véritablement une « maison sûre »

Les points de réflexions, les différentes interventions ont attiré notre attention sur des aspects concrets de nos dispositifs de lutte contre les abus sexuels mais aussi sur nos mentalités, nos cultures propres, nos réticences qui peuvent encore freiner les diverses actions que nous devons engager ou poursuivre.

Du 2 au 5 avril prochain, les évêques de France se réuniront pour leur Assemblée plénière de printemps à Lourdes. Ce sera l'occasion pour moi de transmettre à mes frères évêques les points majeurs abordés ici à Rome. D'une part, les mesures déjà engagées par les évêques de France doivent être confortées par ce qui s'est vécu durant cette rencontre. D'autre part, il a été annoncé que, de cette rencontre, seront tirées « des conséquences opérationnelles et des engagements afin que les impulsions, les propositions et les mesures envisagées puissent être effectivement mises en pratique et que chaque dicastère ou institution sache ce qui lui incombe ». Ainsi, avec mes frères évêques, nous sommes prêts à accueillir ces impulsions, propositions et mesures pour les mettre en pratique dans l'Église qui est en France en étant conscients de « l'exigence de l'unité des évêques dans l'application des mesures qui ont valeur de normes et non pas uniquement d'orientations »¹.

C'est officiel!

DIOCÈSE DE BOURGES - MARS 2019

Offrandes de Messes

Par décision de S.E. Mgr Jérôme BEAU, Archevêque de Bourges, après consultation du C.D.A.E. (Canons 492-494), le nombre d'intentions de messe avec offrande (à ce jour : 17 € dans la province de Tours) par « série » confiée *via* l'économat diocésain ou les paroisses à chaque prêtre exerçant un ministère dans le diocèse de Bourges (Canons 945-958) est porté à **26** au lieu de 25, restant sauves les dispositions des Saints Canons du *Code de droit canonique*, notamment les Canons 904, 388 pour l'évêque diocésain et 534 pour le curé d'une ou plusieurs paroisses, 540 § 1 pour l'administrateur paroissial et 543 § 2, 2°, pour les prêtres *in solidum*, les préliminaires des rituels¹ et les normes de la C.E.F. **Cette disposition entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.**

Paroisse de Saint-Florent-sur-Cher

M. l'Abbé Jean-Pierre HOUILLON, prêtre du diocèse de Saint-Denis-en-France (93), est nommé administrateur paroissial (Canons 539-540) de la paroisse de Saint-Florent-sur-Cher, à compter du jeudi 7 février 2019. Il garde ses autres missions dans notre diocèse.

À Bourges, le jeudi 28 février 2019, mémoire de Saint Romain, ermite.

‡ Jérôme BEAU
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier